

tenue par Monsieur GOUJON-FISCHER, Juge des Référés
En présence de Madame HAJJAJI, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2603276	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-François GOUJON-FISCHER
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire SPORT: demande de suspension d'une décision portant sur l'interdiction temporaire d'intervenir auprès de mineurs au sein d'établissements d'activité physiques et sportives (référé suspension)

Nom des parties

Demandeur Monsieur

Défendeur PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Représentants des parties

SELARL RICHARD & LEHMANN

Monsieur le Préfet

Arrêté le 15/09/2026

La présidente du tribunal